AIRSEAS dans la presse

CDP 27 aout 2021

Loire-Atlantique : l'opposition à la voile géante grandit, une pétition et un pique-nique pour stopper le projet

A Machecoul St-Même, des citoyens mettent en place des actions afin de stopper le projet d'une base d'essais pour voiles géantes pour cargos, qui doit s'installer dans le marais.

La pelle mécanique est arrivée le 1er juillet sur la parcelle de la future base d'essai pour commencer les travaux et elle est repartie le même jour...

La pelle mécanique est arrivée le 1er juillet sur la parcelle de la future base d'essai pour commencer les travaux et elle est repartie le même jour...

De la base d'essai dédiée aux voiles géantes pour cargo, ils n'en veulent pas dans leur Marais breton, "au cœur d'une zone classée Natura 2000, un lieu important de migration et de nidification, qui bénéficie de mesures de protections environnementales renforcées".

Un groupe d'une quarantaine de citoyens et citoyennes de Machecoul Saint-Même et sa région organise une résistance contre ce projet qu'il qualifie de "greenwashing" (1). Ils invitent la population à un pique-nique de contestation ce dimanche 29 août 2021, au plus près du site convoité par la société Airseas, au lieu-dit Saint-Denis.

Si les riverains et les acteurs associatifs sont parvenus à suspendre les travaux d'aménagement en juillet et août, aujourd'hui, leur objectif est tout simplement de "stopper un projet nuisible et stupide avant qu'il ne commence". Les tractopelles doivent revenir début septembre.

Cet été, la Ligue pour la protection des oiseaux et Bretagne vivante ont déposé un recours auprès du tribunal administratif de Nantes, mais la société Airseas a obtenu gain de cause avec une décision favorable de la juridiction.

Base de tests de voiles géantes pour cargos à Machecoul : feu vert du tribunal pour Airseas

Près de 20 000 signatures recueillies

Un vent de fronde souffle depuis plusieurs semaines. Une pétition est en ligne depuis plus d'une semaine et elle comptait déjà 19 755 signatures ce mercredi 25 août. Si les arguments des riverains ne semblent pas être entendus, un mouvement d'opposition a pris forme. Sera-t-il soutenu ce dimanche ?

Selon des posts sur la page Facebook "Marais Airseas", tout le monde est invité. "Il s'agit d'un

Les riverains du futur site Airseas ont exprimé leurs revendications sur les routes du marais.

L'une des principales craintes est liée au site proprement dit. "L'autorisation d'exploiter sur une zone Natura 2000 pourrait créer un précédent et le délai de quatre années pour la restitution du site dans son état d'origine pourrait être reconduit", alertent les défenseurs du marais.

Ailes géantes pour cargos, dans le Marais de Machecoul : la société Airseas veut aller vite

Le groupe de citoyens remet en cause l'argument de la société Airseas qui annonce pour les cargos une réduction de 20 % sur le rejet de CO2, de soufre : "Pourquoi, depuis plusieurs années, les armateurs refusent de pratiquer ces réductions ? Que ce soit avec une meilleure qualité de fioul, une réduction de la vitesse... Sans parler de moins de porte-containers. Il ne faut pas confondre économie et écologie."

Quelle sera la prochaine étape pour ne pas voir apparaître la voile géante Seawing dans le marais ? De nouvelles idées pourraient naître à l'occasion du rassemblement dominical.

(1) En français, l'éco blanchiment. Cela consiste pour une entreprise à orienter ses actions marketing et sa communication vers un positionnement écologique afin de redorer son image de marque.

-

Pique-nique de contestation au projet Airseas dimanche 29 août 2021, à partir de 11 h, au lieu-dit Saint-Denis, sur la route de Machecoul - Bouin. Site internet : https://alerte-marais-breton.retzien.fr. Mail : alertedanslemarais@riseup.net.

mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm

OF 26 aout 2021

19 645

C’est le nombre de signatures recueillies jusqu’à présent sur la plateforme Mes opinions par le collectif de Machecoul-Saint-Même, mobilisé **« pour protéger une zone Natura 2 000 ».** La zone en question : le marais breton vendéen, où la société Airseas a prévu de tester, dans la commune, un projet de voiles géantes, destinées à tracter des cargos porte containers. Le chantier devrait commencer en septembre.

Mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm

PO 27 aout et 28 aout

Au sud de Nantes, la résistance s’organise dans le marais contre le projet d’Airseas

Les tags ont été faits dès connaissance du projet mi-juin
PO

Ce dimanche 29 août, une quarantaine de citoyens de Machecoul-Saint-Même organise un pique-nique contre le projet de la base d’essais de la société Airseas.

Dans le marais de Machecoul, le vent de fronde contre le projet de la base d’essais de la société Airseas pour son kite géant automatisé pour cargos ne retombe pas. Bien au contraire, il prend de l’ampleur.

Une pétition en ligne a déjà recueilli plus de 20 000 signatures

Après le rejet par le tribunal administratif de Nantes du recours en référé déposé par la Ligue de protection des oiseaux et Bretagne Vivante, la résistance au projet, situé en pleine zone Natura 2000, se structure. Ce dimanche 29 septembre, un groupe d’une quarantaine de citoyens de Machecoul-Saint-Même organise un pique-nique à partir de 11 h, au plus près du site, au lieu-dit Saint-Denis, route de Machecoul – Bouin.

S’ils souhaitent garder l’anonymat, les opposants ont créé un site internet « Alerte dans le marais breton (retzien.fr) » et une page Facebook, « Marais Airseas ». Tout le monde est invité à ce pique-nique, est-il précisé. Il s’agit d’un pique-nique convivial, ouvert à tous, afin de parlementer sur ce projet, répond un riverain en réponse au maire de Machecoul-Saint-Même, Laurent Robin (SE). Sur cette même page Facebook, il explique les différentes décisions qu’il a prises avec son conseil municipal. «L’absence de démocratie et de transparence par le passage en force est l’un des

arguments développés par les citoyens.Les citoyens, la majorité des élus, les services hydrologiques, les services techniques, municipaux, les associations Natura 2000, la LPO… n'ont été informés que mi-juin du projet alors que les travaux devaient commencer début juillet. Des engins étaient sur site le 1er juillet.

« Il ne faut pas confondre économie et écologie »

Le groupe de citoyens remet également en cause l'argumentaire d'Airseas sur la réduction de 20 % de l'impact environnemental des cargos qu'offrirait sa voile géante. Le groupe pose la question :Pourquoi depuis plusieurs années, les armateurs refusent de pratiquer ces réductions ? Meilleure qualité de fioul, réduction de la vitesse… Sans parler de moins de porte-containers ? Il ne faut pas confondre économie et écologie. Enfin, ils craignent que l'autorisation d'exploiter sur une zone Natura 2 000crée un précédent. Les opposants au projet sont décidés à faire tout ce que nous pouvons pour que cette base d'essai ne se fasse pas sur ce site.

Une pétition à destination du maire de Machecoul Saint-Même et président de la communauté de communes sud Retz Atlantique, de la présidente du conseil régional des Pays de la Loire, du préfet de Loire-Atlantique, et du ministre de la Transition Écologique a également été mise en ligne le jeudi 19 août. Intitulée « Marais Breton : Natura 2000, zone protégée en danger » sur la plateforme Mes opinions, elle a déjà recueilli plus de 20 000 signatures.

mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm

https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/machecoul-saint-meme-44270/un-pique-nique-contre-les-tests-dairseas-dans-le-marais-92d171ad-c6f7-403c-8723-ed9fb1080677

1. Accueil
2. Pays de la Loire
3. Machecoul-Saint-Même

Machecoul-Saint-Même. Un pique-nique contre les tests d'Airseas dans le marais

Ouest-France Publié le 28/08/2021 à 05h00

Un collectif de citoyens, habitants et associations, opposés aux tests d'Airseas dans le marais de Machecoul, organise dimanche un pique-nique **« pour stopper un projet nuisible »**, à partir de 11 h, sur le site, au lieu-dit Saint-Denis, à mi-chemin entre Machecoul et Bouin.

Le projet de la société Airseas consiste à créer des voiles géantes pour tracter des cargos, porte-conteneurs, tankers… L'objectif est de réduire de 20 % le CO2 produit par les fiouls de ces navires. Les essais devraient commencer en septembre, mais le collectif s'y oppose. Il dénonce une **« absence de démocratie »** et l'utilisation d'un site à haute valeur environnementale pour un projet qu'ils estiment relever du **« greenwashing »**.

- Machecoul-Saint-Même

Pas de photo !
mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm
https://panorapresse.ouest-france.fr/article/e8824c72-08ee-11ec-b78a-5bb75748c6f3
PO 30aout 21

Ils se mobilisent pour « protéger le marais »

Aux dires des organisateurs, des citoyens, ce dimanche, plus de 250 personnes ont participé au pique-nique sur la route menant à la parcelle choisie par Airseas pour tester ses kites géants pour cargos. Une parcelle située en zone humide classée Natura 2000.

Pour le comptage des participants, les organisateurs ont choisi le roseau, « symbole des zones humides, il plie mais ne rompt pas ! ». Un panneau invitait ainsi les participants à en prendre un par personne et à le déposer dans le cercueil à l'entrée de la parcelle du site Airseas…

A l'entrée de l'aire de pique-nique, une banderole rouge annonçait la couleur : Airseas, du vent ! et au dos Non M'Airseas. Les organisateurs ont souhaité une ambiance conviviale, basée sur l'explication et le dialogue, expliquait Benoît, un riverain.

Pauline est venue de Pornic pour dire son son opposition au projet : Il y a des zones bétonnées partout qui ne servent plus à rien. Pourquoi venir faire ces tests sur une zone Natura 2000 ? Je suis persuadée qu'on peut aussi faire ces tests en labo sans venir dégrader nos campagnes. On vient toujours empiéter sur les zones rurales… On peut avoir envie de développement mais pas à tout va !.

Pour la Machecoulaise Marie-Pierre, on est dans la fausse écologie. Airseas ne se soucie pas des effets sur nos marais, sur les oiseaux….

La LPO ne renonce pas

Les oiseaux ont leurs défenseurs avec deux figures de la Ligue de protection des oiseaux, le président de la LPO 44 Guy Bourlès et le vice-président national Philippe de Grissac. Celui-ci entend profiter d'un rendez-vous prévu en ce début de semaine avec la ministre de la Transition écologique pour l'entretenir du projet.

Après l'échec de son recours en référé devant le tribunal administratif de Nantes, la LPO est loin de s'avouer vaincue : Nous continuons le recours sur le fond. L'idéal serait que les chasseurs nous appuient. Ce recours ne sera jugé que dans deux ans, mais on peut avoir gain de cause, note Guy Bourles, très remonté contre le maire de Machecoul et la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).

Les citoyens doivent remettre ce lundi un dossier argumenté complet à un représentant du Renseignement territorial pour transmission au préfet.

Le pique nique s'est déroulé sur la chaussée desservant la parcelle.

mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm
https://panorapresse.ouest-france.fr/article/c4bb6490-f5d4-11eb-bbf3-b36f09da7e5e

PO 30 aout 21

Réduire de 20 % la consommation en carburant

Objectif. Créée en 2016 à Toulouse par deux anciens ingénieurs d'Airbus – le groupe aéronautique détient 11 % du capital –, la société Airseas développe un kite automatisé géant pour tracter les cargos. L'objectif annoncé étant de réduire de 20 % la consommation en carburant des gros vraquiers et de faire baisser leur empreinte carbone. Elle emploie aujourd'hui 70 personnes et vient de déménager à Nantes, dans le bas Chantenay. Après trois années de recherches et plusieurs refus, Airseas a choisi le marais de Machecoul pour installer sa base d'essais à terre, car « il répondait à tous les critères techniques nécessaires » et l'accueil par la municipalité a été tout de suite enthousiaste. Dès 2022, Airseas projette d'ouvrir une unité de production en série de son kite, avec à la clé 300 emplois. Trois sites sont à l'étude : La Marne, Clisson et Malville. La décision devrait intervenir avant la fin de l'année.

Vincent Bernatets, président de la société Airseas.

mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm
PO 30 aout
en couverture :
Base d’essais Airseas à Machecoul : les travaux vont démarrer

p. 2 et 3

mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm

https://panorapresse.ouest-france.fr/article/3a88b1dc-f364-11eb-8c62-f69d472af1e0
po 30 aout 2021

Base d’essais Airseas : les travaux vont démarrer

économie. La société Airseas veut commencer en septembre, dans le marais de Machecoul, les travaux de la future base d’essais de son kite pour tracter les cargos. Le point sur le projet.

Où sera-t-elle située ?

La base d’essais sera installée dans le marais de Machecoul, sur la route de Bouin, au lieu-dit les Bournechauds, sur une surface de 0,3 ha. Le terrain est propriété d’un GFA de La Garnache (Vendée). La zone est classée Natura 2000.

Quand doivent débuter les travaux ?

Les travaux doivent normalement débuter en septembre. Ils devaient initialement commencer en juillet mais ont été décalés en raison des remarques et réserves émises par les propriétaires et acteurs du marais. Un busage sera renforcé et amélioré et une voie d’accès à la plateforme sera

réalisée. Le site sera remblayé sur une hauteur de 80 cm pour le mettre hors inondation. L'aile sera stockée dans un fût de 6 m de haut attenant au mât de 35 m de haut. La base reposera sur quatre poutres soudées de 30 m de long posées sur un socle et du remblai sera ajouté partiellement sur les poutres. Des conteneurs seront également installés pour constituer la base de vie. Les installations seront autosuffisantes , assure Airseas. Les travaux devraient durer trois semaines et mobiliseront entre 15 et 30 personnes plus une centaine de camions pour le remblai et une dizaine pour l'équipement.

En quoi consisteront les tests ?

Ils sont de trois types : le stockage et déstockage de la voile ; le gonflage de la voile ; les essais de vol. Une fois déstockée, la voile est montée au mât avant son envol au zénith à 600 m d'altitude. Elle est ensuite mise en place dans la fenêtre du vent, entre 200 et 300 m d'altitude, et évolue en huit. En période de tests, de cinq à quinze personnes seront sur place. Les tests se dérouleront entre novembre et avril, à raison d'un ou deux tests par semaine. D'autres campagnes pourront être menées à l'hiver 2022-2023 et le suivant en cas de besoin. Pour être réalisés, les tests doivent se faire dans des conditions météorologiques particulières : ils requièrent 20 nœuds de vent et pas ou peu de pluie. Les sessions de vols dureront entre 30 mn et 3 heures, mais chaque test nécessitera la mobilisation d'une équipe durant une journée.

Quid des nuisances ?

Durant les phases d'essais, les nuisances sonores seront nulles. Mais l'aile survole une zone large. L'idée est donc de se coordonner avec les riverains en fonction de leur besoin, assure Airseas. L'aménagement a été conçu pour un impact minimum et la base ne produira aucun effluent. Quant à l'avifaune, elle fera l'objet d'observations avec l'objectif d'éviter de réaliser les tests durant la période de nidification.

Quelle durée d'exploitation ?

La commune de Machecoul a délivré en juin un permis de construire précaire pour une durée de quatre ans à l'issue de laquelle la base sera démontée. Airseas s'engage à remettre le site en état. Un état des lieux a déjà été réalisé. Un autre le sera en cours d'exploitation et un nouvel état des lieux sera réalisé à la fin. La société s'engage également à assurer le suivi du site durant cinq ans.

Dominique Bloyet

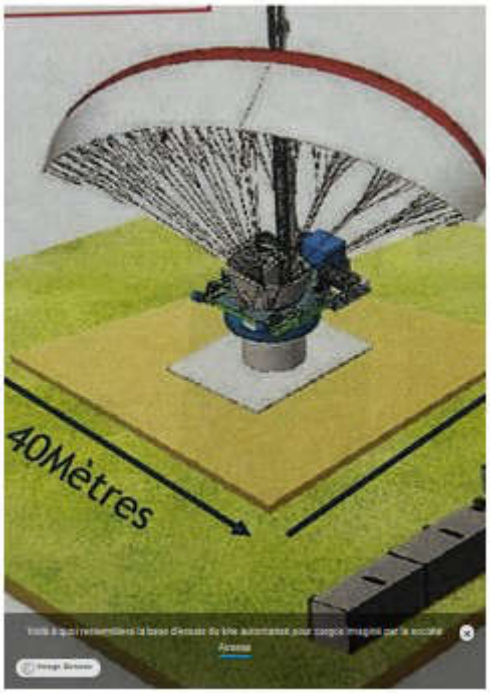

Le fait du jour

Base d'essais Airseas :

Le fait du jour

les travaux vont démarrer

Ils se mobilisent pour « protéger le marais »

mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm
po 30 aout 2021

Première voile pour Airbus

Clients. Seawing, le kite automatisé conçu par Airseas pour tracter les cargos à la force du vent, devrait équiper dès cet hiver le navire d'Airbus «Ville de Bordeaux» qui assure la liaison régulière entre Montoir et l'usine d'assemblage d'Airbus de Mobile, en Alabama. « Cette première voile aura une superficie de 500 m^2. Son installation se fera à Saint-Nazaire », explique Vincent Bernatets, président d'Airseas, dont Airbus détient 11 % du capital. Mi-2022, un autre prototype de 1 000 m^2 sera installé sur un cargo de la compagnie japonaise Kawasaki Kisen Kaisha (K Line) qui souhaite ainsi équiper cinquante vraquiers de sa flotte. « Mais avant d'aller en mer les voiles doivent être testées au sol pour sécuriser un certain nombre de choses », insiste Vincent Bernatets.

Image Airseas

mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm
OF 30 aout

Un pique-nique contre le projet d’Airseas

Alors que le chantier pourrait commencer d’ici quelques jours, hier, 170 personnes ont pique-niqué à Machecoul-Saint-Même.

Ils étaient environ 170 à pique-niquer pour manifester contre le projet d’Airseas, hier midi, au lieu-dit Saint-Denis, à mi-chemin entre Machecoul et Bouin. **« Ils se disent écolo, alors qu’ils détruisent pour consommer plus,** explique Catherine, une des participantes. **Il s’agit de maintenir le monde d’avant tout en donnant le change, alors que l’on va dans le mur. »**

Airseas souhaite tester dans le marais de Machecoul – une zone protégée – des voiles géantes qui permettraient de réduire de 20 % les émissions de CO2 des portes-containers.

Les habitants et associations avaient commencé à se mobiliser début juillet et étaient parvenus à faire repartir deux engins de chantier.

Après le rejet du tribunal administratif du recours suspensif déposé notamment par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de Loire-Atlantique, les habitants et associations jouent la carte de la mobilisation citoyenne.

Benoît Estavoyer, un habitant du marais, s’est forgé son opinion : **« Au début, j’étais juste contre le choix du site. Maintenant, je vais plus loin : ce projet, c’est du pipeau, du greenwashing. Il permettra aux armateurs de se prévaloir d’un logo vert. »**

Des craintes pour le marais

Plus concrètement, les habitants craignent pour le marais qu’ils habitent, et pour leurs maisons. Ils ont été très largement touchés par des inondations l’hiver dernier.

Le simple passage des deux premiers engins de chantier, en juillet, a occasionné l’affaissement d’une buse. Il est prévu de remblayer jusqu’à 3 000 m² pour installer la plateforme de test.

Pour eux, les camions et l’installation d’une grue détruira le système de buses et engendrera des problèmes d’écoulement des eaux.

Mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm mmmmmmmmmmmmmm

https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/loire-atlantique-machecoul-pique-nique-pour-les-opposants-au-projet-d-installation-de-test-de-la-voile-geante-airseas-2228359.html

Loire-Atlantique : Machecoul, pique-nique pour les opposants au projet d'installation de test de la voile géante AirSeas

29/09/2021

L'entreprise AirSeas a imaginé d'équiper les cargos maritimes d'une voile qui leur permettrait de faire de substantielles économies d'énergies. Pour la mettre au point elle a besoin d'un point fixe à terre. Certains habitants s'opposent au projet ils ont pique-niqué sur place.

Le pique-nique des opposants au projet de station de test d'une voile destinée à la traction des cargos a réuni une centaine de personnes à Machecoul ce 29 août 2021 • © Cyril Dudon / France Télévisions

Loire-Atlantique

Une centaine de personnes se sont réunies dans le marais Breton à proximité de Machecoul en Loire-Atlantique, pour un pique-nique de mobilisation. Des militants de la cause environnementale qui ne veulent pas voir installé ici, même provisoirement, un site d'esais pour une voile géante destinée à tirer les cargos maritimes.

Olivier est riverain :*"Nous sur un sujet qui respecte l'environnement on ne dit pas non, sauf que le marais n'est absolument pas fait pour ça, les routes sont vétustes et des camions vont passer pour les travaux"*.

Un déficit de communication

Des habitants de la commune et des usagers du marais, accusent le Maire de leur avoir caché le projet, incompatible selon eux avec le classement Natura 2000 des marais. La préfecture sur ce point indique que ce classement n'empêche pas les activités humaines.

Ben fait remarquer que : *"Ils autorisent la construction d'une base martienne avec 80 cm de remblai, des mobil homes, alors que nous en tant que riverain on n'a même pas le droit de mettre une caravane sur une prairie"*.

Le Maire de Machecoul-Saint-Même, Laurent Robin, reconnait volontiers un déficit de communication, crise sanitaire, puis élections régionales ont été des périodes peu propices au débat. Le 22 juillet dernier, il a réuni son conseil municipal pour une réunion exceptionnelle destinée à donner la même information à l'ensemble des conseillers municipaux. La préfecture de Loire-Atlantique et le président d'AirSeas ont pu dialoguer avec les conseillers et les informer pleinement de la nature provisoire du dispositif.

Une décision du report du début des travaux d'aménagement du terrain de 900 m² destiné aux essais a été prise jusqu'à l'automne.

Économiser l'énergie

L'idée est simple, disposer une voile sur les cargos maritimes qui tournent autour du monde, pour leur permettre de réduire leur empreinte carbone. La société AirSeas a développé ce concept à Toulouse, et vient s'installer à Nantes pour le mettre au point et permettre son industrialisation.

Elle a besoin d'un point fixe pour accrocher sa voile géante, et permettre de faire tests, réglages, et modifications, sans faire d'incessants allers-retours entre le large et la terre. Son choix c'est porté sur le marais de Machecoul, éloigné des habitations et des activités humaines.

L'automatic kite développé par AirSeas à Nantes devrait permettre de faire économiser 20% d'énergie aux cargos maritimes • © AirSeas

Comme un cerf-volant géant

Le projet de voile géante d'AirSeas, "automatic kite" ou cerf-volant automatique en français, doit permettre aux navires d'économiser 20% de consommation de combustible fossile, et partant, réduire de 20% leurs émissions de CO2. L'armateur japonais K-Line a précommandé 50 exemplaires de cette voile, qui ne prend pas plus de place qu'un conteneur maritime situé à l'avant des navires. Pour l'équipage, un seul bouton sur la passerelle, On/Off. La technologie numérique qui accompagne et contrôle le déploiement du cerf-volant s'occupe de tout, selon les promoteurs du projet.

Un projet contesté

Les opposants à la base d'essais de la voile géante, parlent de "greenwashing et de projet stupide". Ils veulent obtenir l'arrêt total du projet, alors que les pelleteuses doivent reprendre les travaux d'aménagement en septembre. Le marais Breton étant une zone de nidification et de migration des

oiseaux. La Ligue de protection des oiseaux (LPO) a déposé un recours au Tribunal Administratif de Nantes, mais les juges ne l'ont pas suivie.

La quarantaine d'opposants, déclarés initialement, a reçu le renfort de plus de 20 000 pétitionnaires en ligne. Pour eux c'est d'abord en réduisant le nombre des cargos en mer qu'on pourra réduire les émissions polluantes.

Mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm

https://www.francebleu.fr/infos/societe/machecoul-les-riverains-vent-debout-contre-le-projet-de-voile-geante-1630260584

Société

Machecoul : les riverains vent debout contre le projet de voile géante

-

Par Matthieu Bonhoure, France Bleu Loire Océan
Machecoul

- lundi 30 aout 2021

Plus de 200 personnes sont venues au pique-nique des opposants au projet de voile géante de Machecoul, selon les organisateurs. Ce dimanche, des points d'informations étaient mis à disposition par les riverains pour échanger autour cette installation.

Plus de 200 personnes étaient présentes pour manifester leur opposition au projet de l'entreprise Airseas. © Radio France - Matthieu Bonhoure

Des bungalows, un mât de 35 mètres de haut et une voile d'une surface de **500 à 2.000 m2, attachée** à ce dernier voici le projet de l'entreprise Airseas. Plus de 200 personnes (selon les organisateurs) sont venues à côté de cette parcelle ce dimanche pour montrer leur mécontentement.

Alors, les riverains et amoureux des marais s'opposent comme ils peuvent à cette **installation validée par la mairie**. *"J'ai voté pour ce maire, il voulait défendre la nature, mais avec ce projet on ne comprend plus rien"*, souffle un Machecoulais. *"C'est un passage en force"*, assure Benoît Estavoyer, un riverain installé dans le marais.

> Les opposants au projet de voiles géantes pour navires cargos de l'entreprise Airseas sont réunis à Machecoul aujourd'hui. Un pique-nique en musique avec des points d'informations pour expliquer les raisons de leur colère, le tout avec un peu de musique pic.twitter.com/oI3rslQpqT— France Bleu Loire Océan (@bleuloireocean) August 29, 2021

Chasseurs à la rescousse

La plupart ne sont pas contre ce projet, ils s'opposent à sa présence dans une **zone Natura 2000**. Cette classification européenne vise à *"protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne"*, comme indiqué sur le site de ce label. *"Je n'ai pas le droit de faire construire une piscine, et eux ils auraient le droit de faire ça ?"*, s'emporte un habitant.

"Ils vont avoir du **fil à retordre avec les chasseurs**, *une grande voile comme ça au-dessus de leurs têtes, ils ne vont pas aimer"*, lance Martine. Pour cette riveraine, il est hors de question ce projet aille au bout. *"Ils vont tirer dans la voile, elle aura quelques trous comme ça"*, conclut-elle.

Réunis devant la parcelle, le collectif explique les raisons de sa colère. © Radio France - Matthieu Bonhoure

Peur des inondations

Dans les marais, les chemins sont petits. C'est une des inquiétudes des opposants. Les maisons sont déjà inondées lors de certaines années pluvieuses, mais la régulation de l'eau est très instable. Avec des camions et des pelleteuses de **plusieurs tonnes**, le risque de voir un affaissement de certaines parties de terrain pose problème.

Devant la parcelle de terrain où doit s'installer les futures expérimentations, une buse est affaissée, les opposants affirment que c'est la première pelleteuse qui a causé cela. Selon une partie des riverains, il s'agit d'une portion importante car elle permet de **contenir beaucoup d'eau**. *"Il y a un gros risque d'inondation, si ça arrive on portera plainte contre la mairie et l'entreprise"*, affirme Benoît Estavoyer.

Plusieurs points d'informations permettaient de prendre connaissance du projet. © Radio France - Matthieu Bonhoure

Résister

Devant une grille qui empêche l'accès à la parcelle, un **cercueil en carton** gît dans l'herbe. *"On dépose chacun un roseau pour montrer que le marais est mort si le projet se fait"*, explique Florence. Cette femme est venue avec ses deux enfants. *"Les marais c'est un peu la particularité de la Loire-Atlantique et de la Vendée, alors faudrait pas que ceci soient tués par des projets"*, précise Adam du haut de ses onze ans.

Des roseaux à déposer dans un cercueil symbolique pour représenter la "mort du marais". © Radio France - Matthieu Bonhoure

Sous les barnums rouge, trois personnes jouent de la musique pour accompagner ce pique-nique. Certains en profitent pour signer une pétition, pendant que leurs voisins se servent un verre de Chardonnay au cubis. Dans cette bonne ambiance, ils sont nombreux à être inquiets pour la suite. Les **nuits sont courtes**, à l'affût d'un possible retour des camions.

- Parcs naturels

Matthieu Bonhoure France Bleu Loire Océan
mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm

https://actu.fr/pays-de-la-loire/machecoul-saint-meme_44087/ils-ont-manifeste-contre-le-projet-de-base-de-test-de-voiles-geantes-a-machecoul-saint-meme_44473808.html

Actu

1. Pays de la Loire
2. Loire-Atlantique
3. Machecoul-Saint-Même

30 aout 2021

Dans un cercueil, les participants ont déposé un roseau pour acter leur présence. ©Le courrier du pays de Retz

Ils ont manifesté contre le projet de base de test de voiles géantes, à Machecoul-Saint-Même

Des manifestants se sont retrouvés sur le site prévu pour accueillir une base de test pour voiles géantes, à Machecoul-Saint-Même. Ils expliquent pourquoi ils n'en veulent pas.

Par **Rédaction Courrier du Pays de Retz** Publié le 30 aout 2021 à 10:47
Le Courrier du Pays de Retz
Mon actu

À 14 h, dimanche 29 août, comme annoncé, plus d'une centaine de personnes s'est installée sur la route menant à la parcelle choisie par l'entreprise Airseas pour tester ses voiles géantes pour cargo, à **Machecoul-Saint-Même** (Loire-Atlantique), au sud de Nantes.

Le comptage s'est déroulé de façon symbolique « Le roseau est le symbole des zones humides, il plie mais ne rompt pas ! Airseas… du vent ! Merci de prendre un roseau par personne et de la déposer dans le cercueil à l'entrée de la parcelle du site Airseas… »

110 roseaux étaient déjà déposés en début d’après-midi. À l’entrée de l’aire de pique nique, une banderole affichait le slogan « Airseas, du vent ! » et, au dos, « Non M’Airseas ».

« Greenwashing »

Les organisateurs, un groupe de citoyens machecoulais, ont souhaité une ambiance conviviale « dans l’explication et le dialogue », explique Benoit, un riverain. Les participants ont échangé, apporté leur avis. Comme Pauline, de Pornic, venue soutenir l’opposition au projet : « Il y a des zones bétonnées partout qui ne servent plus à rien, pourquoi venir faire ces tests sur une zone Natura 2000 ? Je suis persuadée qu’on peut aussi faire ces tests en labo sans venir dégrader nos campagnes. On vient toujours empiéter sur les zones rurales… On peut avoir envie de développement, mais pas à tout va ! C’est une véritable atteinte à l’environnement. »

Pour Marie Pierre, Machecoulaise, « le terme greenwashing est très bien pour ce projet, on est dans la fausse écologie. Airseas ne se soucie pas des effets sur nos marais, sur les oiseaux… »

Le rassemblement s’est déroulé dans une ambiance calme et familiale. ©Le courrier du pays de Retz

À lire aussi

- Eoliennes « tueuses » : l’exploitant met en garde des agriculteurs inquiets d’un projet de parc éolien, en Loire-Atlantique

« Il faut trouver un terrain ailleurs »

Les oiseaux, justement, avaient leur porte-parole en la personne de **Guy Bourles**, président de la Ligue de protection des oiseaux 44, et de **Philippe de Grissac**, vice-président national de la LPO.

Ce dernier entend bien s’entretenir du projet Airseas avec la ministre de la transition écologique, **Barbara Pompili**, qu’il doit rencontrer en début de semaine.

Déboutée sur son référé contre ce projet par le tribunal administratif de Nantes, la LPO n'en baisse pas pour autant les bras : « On continue le recours sur le fond. Ce sera jugé dans deux ans, mais on peut avoir gain de cause », souligne Guy Bourles. « Il faut trouver un terrain ailleurs pour le projet et faire suffisamment de vagues », poursuit-il, en mettant en cause directement le maire, **Laurent Robin**, et les services de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) pour avoir autorisé le projet sur une zone humide protégée.

Marie, membre du groupe organisateur s'inquiète « de l'incidence de la base d'essai sur les inondations dont Machecoul fait souvent les frais ». Elle ajoute : « Ne mettons pas un bouchon là où les évacuations d'eau sont possibles », tout en s'interrogeant sur « l'absence de concertation préalable et la valeur de la démocratie à Machecoul. »

Le pique nique s'est déroulé sur la chaussée desservant la parcelle. ©Le courrier du pays de Retz

« Un vrai problème démocratique »

Le groupe de citoyens doit remettre un dossier complet à un représentant du Renseignement territorial pour le transmettre au préfet.

Un peu en marge du pique-nique, David déjeune en profitant du calme du marais, en écoutant les oiseaux : « Je suis très surpris par la façon dont la municipalité a communiqué sur ce projet. Cela pose un vrai problème démocratique dans notre commune. » Il a été informé très tardivement par un tract reçu dans sa boîte aux lettres, « alors que j'habite à quelques centaines de mètres de la parcelle », précise-t-il.

Un autre fait touche selon lui à la démocratie : « Les propos tenus par certains élus lors de la présentation retranscrite sur internet de l'entreprise Airseas. Ils accusent et discriminent la presse écrite d'avoir parlé du projet. Là encore, cela touche à la démocratie. »

Habitant du marais « par choix, je pensais sincèrement qu'être en zone Natura 2000 avait un sens avec des règles à respecter, protéger notre marais », ajoute-t-il. Il ne doute absolument pas du fait

que « cette base d’essai ne va pas durer quatre ans, et qu’elle va créer des précédents. Ils ont choisi la zone du marais breton la plus protégée… »

Il précise en tant que navigateur que « techniquement, le projet ne tient pas la route, pour ne pas dire que c’est du pipeau. En utilisant des voiles pour réduire de 20 % le rejet de CO2, ils oublient de dire que les voiles ne pourront être utilisées que vent dans le dos et qu’ils devront faire des trajectoires plus importantes pour prendre ces vents. »

En fin de journée, selon les organisateurs, 250 personnes sont passées sur le site.

Mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm

https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/machecoul-saint-meme-44270/loire-atlantique-airseas-abandonne-le-projet-de-voile-geante-a-machecoul-f362123e-0c91-11ec-8f66-1caeab7b63b1

1. Accueil
2. Pays de la Loire
3. Machecoul-Saint-Même

vendredi 3 septembre 2021

Loire-Atlantique. Airseas abandonne le projet de voile géante à Machecoul

Coup de tonnerre ce vendredi 3 septembre, au matin. Lors d’un point presse décidé à la hâte, Airseas a annoncé l’abandon de ses essais prévus dans le marais de Machecoul-Saint-Même.

La PME Airseas, créée à Toulouse en 2016, avait choisi le marais de Machecoul, pour tester ses voiles géantes. | AIRSEAS

Ouest-France Kate STENT. Publié le 03/09/2021 à 10h54

« Airseas a pris la décision de ne pas poursuivre ses essais à Machecoul. » Cette information, dévoilée par l'entreprise ce vendredi 3 septembre, va sans aucun doute susciter la surprise, que ce soit dans les milieux économiques et écologistes.

La société Airseas, fondée en 2016 par Vincent Bernatets, avec le soutien de son ex-employeur, Airbus, souhaitait implanter une plateforme d'essais de voiles géantes dans le marais de Machecoul. Ces voiles sont destinées à tracter des cargos et navires de commerces, dans le but d'économiser du carburant et donc, de réduire l'émission de gaz à effet de serre.

« Ces acteurs ont préféré le rapport de force »

« Bien que l'ordonnance du tribunal administratif du 10 août ait donné gain de cause à Airseas et ait confirmé le fait que le projet n'allait pas porter atteinte localement à la faune et à la flore, cette décision fait suite au constat regrettable fait par Airseas », poursuit la société dans un communiqué.

« En effet, malgré nos initiatives et appels à travailler en partenariat avec les acteurs locaux, qui pour la plupart ont reconnu l'intérêt environnemental du projet, certains de ces acteurs ont préféré le rapport de force, mode opératoire contre-productif que nous déplorons et auquel nous n'avons jamais été confrontés dans les communes de Sarzeau, Leucate et Souilhe où nous avons étroitement collaboré avec les acteurs locaux et des riverains pour nos essais. »

Rappelons que la Ligue de protection des oiseaux (LPO) avait contesté le choix d'implantation du marais de Machecoul-Saint-Même pour ces essais, tout comme des dizaines de citoyens, réunis dimanche 29 août pour un pique-nique en opposition à ce projet.

« Dans ce contexte, nous ne pouvons mettre plus à risque le développement du projet d'Airseas, ni encourir des risques humains et matériels liés à ce type de mode opératoire, conclut l'entreprise dans son communiqué. **Si cette décision est difficile à prendre pour Airseas, nous allons cependant poursuivre notre projet et remplir notre mission pour répondre à l'urgence climatique en réduisant les émissions du secteur maritime qui représente à lui seul 3 % des émissions totales mondiales. »**

Loire-Atlantique. Airseas abandonne le projet de voile géante à Machecoul

- Machecoul-Saint-Même
- Nantes
- Saint-Nazaire
- Pornic

mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm

https://actu.fr/pays-de-la-loire/machecoul-saint-meme_44087/machecoul-saint-meme-airseas-abandonne-son-projet-de-base-de-teste-dailes-geantes-pour-cargos_44600376.html

Actu

1. Pays de la Loire
2. Loire-Atlantique
3. Machecoul-Saint-Même

Machecoul-Saint-Même : Airseas abandonne son projet de base de test d'ailes géantes pour cargos

Le patron d'Aiseas a annoncé que son entreprise renonçait au projet de base de test de kites géants pour navire dans les marais de Machecoul-Saint-Même.

Par **Hervé Pinson** Publié le mis à jour le 3 Sep 21 à 11:37
Le Courrier du Pays de Retz

Le président de la société **Airseas**, Vincent Bernatets, est venu annoncer, vendredi 3 septembre 2021, à **Machecoul-Saint-Même** (Loire-Atlantique), l'arrêt du projet prévu dans les marais de la commune, qui consistait à ériger une **base de tests pour ailes géantes** pour navires.

« Même si la décision de justice en référé du 10 août était en notre faveur, les développements qui ont suivi n'ont pas été positifs », a indiqué Vincent Bernadets. Avec une forte opposition en vue et 20 000 signataires sur une pétition en ligne, « même si le conseil avec la présentation du projet n'a été vu en réalité que par 400 personnes », précise **Laurent Robin**, maire de Machecoul-Saint-Même et président de la communauté de communes Sud Retz Atlantique.

« C'est le rapport de force qui s'est instauré qui nous a conduits à prendre cette décision, en dépit des mesures que nous avons prises et de nos efforts consentis », explique Vincent Bernadets.

> On n'est pas parvenu à un compromis, mais il y a eu blocage sur des positions. Ce rapport de force n'est pas du tout notre façon de faire, c'est contre-productif et dangereux.

Le patron d'Airseas note qu'il n'a pas connu ce type d'opposition ailleurs, « dans les communes de Sarzeau, Leucate et Souilhe, où nous avons étroitement collaboré avec les acteurs locaux et des riverains pour nos essais ».

Pas d'autres sites, mais des essais en mer

Le projet est ainsi stoppé à Machecoul. « On n'a pas d'autres sites, on va poursuivre notre travail pour sécuriser la première livraison en décembre. On va tester en mer. Avec un bateau Airbus, avec Ville de Bordeaux, à **Saint-Nazaire**. »

« Pour certains riverains, c’était une nuisance, mais on avait réussi à discuter et à trouver des compromis, mais il y a eu l’effet réseaux sociaux. Je persiste à dire que ce projet est vertueux au plan environnemental, le réchauffement climatique est l’enjeu, note Laurent Robin. C’est probablement un choix de la raison. »

La décision a été prise cette semaine. « On a continué à chercher d’autres endroits, mais cela n’entrait pas dans le cahier des charges. »

À lire aussi

- Base de tests de voiles géantes pour cargos à Machecoul : feu vert du tribunal pour Airseas

« Une leçon pour moi »

Laurent Robin précise : « On peut se dire après coup qu’on aurait pu plus communiquer avant, c’est une leçon pour moi, étant un maire débutant. Peut-être qu’il est possible de faire différemment pour que ça aboutisse, mais je n’en suis pas certain. Avec les réseaux sociaux, qui amplifient les choses, ça devient difficile de faire avancer des projets. »

> **On ne peut pas tout confondre, entre des entreprises qui font du business et celles qui ont des objectifs environnementaux.**
>
> **Laurent Robin, maire de Machecoul Saint-Même**

Vincent Bernadets précise : « La difficulté est d’être sur une démarche de compromis. Après un démarrage tardif de la communication, entre le Covid et les élections, ça a été compliqué. »

« Tout est affaire d’interprétation »

Sur le permis précaire qui était prévu en **zone Natura 2000** : « Le cadre juridique était plus contraignant, mais c’était légal, car on satisfaisait aux exigences, relève Vincent Bernadets. Après, tout est affaire d’interprétation. »

La livraison de la première aile géante est donc prévue en décembre 2021. « On va remplir notre mission, pour permettre aux navires de faire des économies avec nos kites. » Soit l’équivalent, pour chaque navire équipé, de la production en CO2 de 5 000 véhicules et d’un million de voitures pour les oxydes de soufre.

Objectif : 250 livraisons d’ailes géantes en 2028

Airseas vise 250 livraisons d’ailes géantes par an d’ici 2028.

Une usine pourrait voir le jour en Loire-Atlantique, un site situé à **La Marne** figurant parmi les options possibles. « Mais vu les événements, on a pris du retard à ce sujet et la décision n’interviendra que l’an prochain », souligne Vincent Bernadets.

Mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm

https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/loire-atlantique-airseas-abandonne-sa-base-d-essais-de-voile-geante-dans-les-marais-de-machecoul-f56b722c-0c9c-11ec-bd55-30d8b7cdc1a3

Loire-Atlantique. Airseas abandonne sa base d’essais de voile géante dans les marais de Machecoul

Airseas a pris la décision de ne pas poursuivre ses essais dans le Sud-Loire. Dans un communiqué, le porteur de projet explique que la principale raison de cet abandon est le rapport de force engagé par certains acteurs locaux contre l’installation visant à expérimenter une voile géante destinée à tracter les cargos et navires de commerce.

Un premier prototype du kite automatisé pour tracter les cargos conçu par Airseas doit équiper cet hiver l’un des navires d’Airbus. | IMAGE AIRSEAS

Presse Océan Publié le 03/09/2021 à 12h16

La société Airseas jette l'éponge à Machecoul et abandonne son projet de base d'essais pour sa voile géante destinée à tracter les cargos et navires de commerce.

Bien que l'ordonnance du tribunal administratif du 10 août 2021 ait donné gain de cause à Airseas et ait confirmé le fait que le projet n'allait pas porter atteinte localement à la faune et à la flore, cette décision fait suite au constat regrettable fait par Airseas, indique ce vendredi 3 septembre le porteur de projet, qui précise : En effet, malgré nos initiatives et appels à travailler en partenariat avec les acteurs locaux, qui pour la plupart ont reconnu l'intérêt environnemental du projet, certains de ces acteurs ont préféré le rapport de force, mode opératoire contre-productif que nous déplorons et auquel nous n'avons jamais été confrontés dans les communes de Sarzeau, Leucate et Souilhe où nous avons étroitement collaboré avec les acteurs locaux et des riverains pour nos essais.

« Risques humains et matériels »

Le projet de la société consiste en l'élaboration d'une voile de kite géante tractant les cargos pour leur faire économiser 20 à 40 % de carburant afin de diminuer d'autant les émissions de gaz à effet de serre. Le système Seawing, développé par Airseas, doit être sur le marché en 2021 et entend révolutionner les transports maritimes. Mais les essais ne se feront pas à Machecoul, annonce Airseas. Nous ne pouvons mettre plus à risque le développement du projet d'Airseas, ni encourir des risques humains et matériels liés à ce type de mode opératoire, indique l'entreprise. Si cette décision est difficile à prendre pour Airseas, nous allons cependant poursuivre notre projet et remplir notre mission pour répondre à l'urgence climatique en réduisant les émissions du secteur maritime qui représente à lui seul 3 % des émissions totales mondiales. Grâce à chacun de nos kites Seawing, dont le premier sera livré début décembre sur le navire Ville-de-Bordeaux d'Airbus, nous économiserons sur chaque navire équipé les émissions $CO2$ de 5 000 voitures et les émissions SOX (Ndlr : oxydes de soufre) d'un million de voitures.

Loire-Atlantique. Airseas abandonne sa base d'essais de voile géante dans les marais de Machecoul

- Nantes
- Économie
- Loire-Atlantique
- Environnement
- Machecoul-Saint-Même
- Pays de la Loire
- Aménagement du territoire
-

Mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm

https://www.francebleu.fr/infos/societe/machecoul-airseas-abandonne-son-projet-de-voile-geante-dans-les-marais-1630664125

Société

Machecoul : l'entreprise Airseas abandonne son projet de voile géante dans les marais

-

Par Matthieu Bonhoure, France Bleu Loire Océan
Loire-Atlantique

- vendredi 3 septembre 2021

L'entreprise Airseas annonce ce matin l'abandon de son projet de voile géante dans les marais de Machecoul. Un collectif de citoyens et la Ligue de Protection des Oiseaux s'opposaient à l'implantation de cette initiative dans ces zones humides classées Natura 2000.

Réunis devant la parcelle, le collectif explique les raisons de sa colère. © Radio France - Matthieu Bonhoure

"On va sortir le champagne ce soir", confie un des citoyens du collectif opposé à l'implantation d'Airseas dans les marais de Machecoul. Ce vendredi matin, l'entreprise a annoncé **ne pas s'implanter à Machecoul**. Elle devait installer un projet de voile géante, une grande expérimentation qui devait être menée dans une zone classée Natura 2000.

à lire aussi Machecoul : les riverains vent debout contre le projet de voile géante

"Le porteur de projet renonce devant des oppositions qui lui paraissent potentiellement poser problème", réagit Laurent Robin, le maire de Machecoul. Dimanche dernier, plus de **200 opposants** à ce projet s'était donné rendez-vous devant le lieu d'implantation prévu pour manifester leur refus de cette installation.

- Rassemblement

Matthieu BonhoureFrance Bleu Loire Océan
mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm

https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/nantes/loire-atlantique-airseas-abandonne-sa-base-d-essais-de-voile-geante-a-machecoul-on-va-tester-d-une-autre-facon-2235343.html

3 septembre 2021

Loire-Atlantique - AirSeas abandonne sa base d’essais de voile géante à Machecoul : "On va tester d'une autre façon"

Trop de réactions hostiles localement, AirSeas abandonne son projet de base d'essais dans le marais de Machecoul en Loire-Atlantique. La voile géante, destinée à tirer les cargos maritimes pour diminuer consommation de combustible et émissions de CO2, verra le jour autrement.

Vincent Bernatets est le créateur et patron de AirSeas, inventeur de'une aile géante destinée à remorquer les cargos maritimes • © Philippe Créhange / MAXPPP

Loire-Atlantique Nantes

Vincent Bernatets, le créateur et patron d'AirSeas, renonce à réaliser une base d'essais à Machecoul au sud de Nantes pour le développement de l'aile géante destinée à la traction des cargos maritimes. Le 29 août, une manifestation d'opposants au projet avait mobilisé plusieurs dizaines de personnes sur le lieu d'implantation de la base d'essais. Une implantation provisoire, prévue pour durer 4 ans.

Pourquoi cette décision d'abandonner à Machecoul aujourd'hui ?

" En dépit des autorisations et des décisions de justice en notre faveur qui confirmaient que notre projet était compatible avec le lieu, il y a une opposition, un rapport de force qui s'est créé sur place et ce n'est pas notre mode de fonctionnement. Sachant qu'il y a des risques qui sont liés à ce mode d'action, des risques pour notre personnel ,des risques pour notre matériel, pour notre projet, nous avons pris la décision de ne pas continuer sur le lieu, et de trouver des moyens alternatifs pour notre mission et notre projet."

À ce sujet, la rédaction vous recommande

Loire-Atlantique : Machecoul, pique-nique pour les opposants au projet d'installation de test de la voile géante AirSeas

Quels sont ces moyens alternatifs ?

"On va tester d'une autre façon, en particulier à bord des navires, qui pose d'autres soucis, en termes de sécurité, en termes de coûts. Ce n'était pas notre souhait, mais c'est la façon dont on ve mener les choses à partir de maintenant. On a perdu du temps, et ça va coûter nettement plus cher. Pour gérer ces coûts, nous avons bloqué les 40 recrutements d'ingénieurs et techniciens que nous avions prévus pour la fin de l'année, de manière à réaliser notre livraison, et pour les livraisons futures."

Combien d'emplois sont en jeu dans ce projet ?

" La société c'est implantée à Nantes le 23 août dernier, l'équipe de 80 personnes a été regroupée au Bas-Chantenay. L'idée c'était de continuer à faire croître cette entreprise, et notre mission de réduire l'empreinte environnementale sur le secteur maritime.

Notre objectif reste des faire des kites de grandes dimensions pour tracter les navires, sachant que celui qui sera installé en décembre sur le navire AirBus partant de Saint-Nazaire représente 5000 véhicules en termes d'émissions de CO2 et 1 millions de véhicules en termes de sulfures. Ça a donc un impact très significatif. Nous avons une détermination sans limites pour aller au bout de notre mission environnementale."

mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm

https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/loire-atlantique-apres-l-abandon-d-airseas-la-satisfaction-du-collectif-qui-s-opposait-au-projet-2236693.html

4 septembre 2021

Loire-Atlantique : après l'abandon d'AirSeas, la satisfaction du collectif qui s'opposait au projet

Il n'y aura pas de base d'essais dans le marais de Machecoul. La voile géante, imaginée par AirSeas et destinée à tirer les cargos maritimes pour diminuer consommation de combustible et émissions de CO2 sera testée autrement...au grand soulagement des opposants au projet

•

Le pique-nique des opposants au projet de station de test d'une voile destinée à la traction des cargos a réuni une centaine de personnes à Machecoul le 29 août 2021. Des opposants qui ont eu gain de cause • © Cyril Dudon / France Télévisions

Loire-Atlantique

Le sujet déchirait la commune de Machecoul Saint-Même depuis plusieurs semaines.

AirSeas envisageait d'installer sa plateforme d'essais d'une voile géante susceptible de tracter des navires au coeur du marais breton, une zone classée Natura 2000 et Ramsar (zone humide d'importance internationale).

Face à l'opposition d'un collectif citoyen et de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), AirSeas a préféré renoncer à son chantier.

À ce sujet, la rédaction vous recommande

Loire-Atlantique - AirSeas abandonne sa base d'essais de voile géante à Machecoul : "On va tester d'une autre façon"

Le maire de la commune Laurent Robin indique aujourd"hui être tout à la fois "*déçu et soulagé*". Déçu car dans ce projet présenté comme écologiquement vertueux , il aurait bien vu sa commune apporter sa pierre à l'édifice de la transition écologique. Soulagé, car les conversations de ses concitoyens ne tournaient plus qu'autour de ce sujet et que les positions des uns et des autres allaient en se durcissant.

De son coté, le collectif citoyen qui s'était mobilisé et avait lancé une pétition -qui a recueilli 20 000 signatures- affiche aujourd"hui sa satisfaction. Benoit Estavoyer l'un des riverains mobilisés estime que "*c'est une sage décision de la part du directeur d'AirSeas "*.

►Le reportage de la rédaction :

Reportage : Elodie Soulard/Christophe François/Nicolas Guilbaud

vidéo visible sur le site fr3

mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm